

Questionnaire AGFAgouv

Question numéro 1 :

Pour le CSV, la liberté syndicale et la représentation syndicale restent indispensables et devraient encore être renforcées. Le dialogue social sera intensifié. Afin d'améliorer la représentation syndicale de tous les agents de l'Etat, le CSV est prêt à discuter avec les partenaires sociaux sur la législation concernant les modalités de la représentation démocratique au sein de toutes les administrations et services de l'Etat.

Question numéro 2 :

Le CSV s'engage contre tout recrutement arbitraire possible et pour des procédures de recrutement plus transparentes. La réglementation devrait être réformée dans cette perspective.

Question numéro 3 :

Le CSV veillera à ce qu'un équilibre entre la carrière moyenne et la carrière supérieure soit à nouveau en place. A cette fin, le CSV est prêt à faire une analyse approfondie des engagements de personnel dans les départements ministériels au cours des 4 dernières périodes législatives.

Question numéro 4 :

Le CSV s'engage pour une meilleure protection de tous les agents de l'Etat par rapport au harcèlement moral. Le harcèlement moral doit être sanctionné. A cette fin, le CSV est prêt à mettre en œuvre une législation adéquate.

Question numéro 5 :

Le CSV adaptera le nombre de jours de télétravail en fonction des besoins et des spécificités des administrations.